



Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 20.02.2018 à Jambes

Présents : K.D Convents, J.L. Dessart, M. Dony, P. Garcia, P. Hourez, A. Lechien, S. Moonen, T. Pierloot, A. Praillet, D. Timmermans.

Excusés : B. Brasseur, M.C. Wauthy

Absent : J.F. Hannosset

1. Le mot du Président

Après notre réunion du mois de janvier, je voudrais vous remercier pour le soutien que vous avez manifesté à mon égard.

Comme vous tous, je formule le vœu que notre conseil d'administration redevienne un lieu d'échange où l'intérêt du handball francophone et le respect de l'autre guideront nos discussions. Dans ce cadre, nous avons prévu aujourd'hui une présentation de la stratégie de la LFH pour cette olympiade qui a été présentée par Jonathan aux responsables de l'Adeps. N'hésitez pas à l'assaillir de questions.

Enfin, je félicite le HC Visé BM pour sa qualification à la finale de la coupe de Belgique et pour son succès lors du match retour de coupe d'Europe contre le club roumain de Turda. La rencontre a constitué une belle propagande pour le handball.

M. Dony souhaite prendre la parole pour s'excuser pour ses absences lors de précédentes réunions essentiellement dues à son changement de statut professionnel qui lui a imposé de nouveaux horaires difficiles à assimiler.

A. Lechien entre en séance.

2. Audition de Jonathan Vandenberg (coordinateur technique LFH)

A l'aide d'un power point, qui sera également diffusé lors de l'AG L.F.H., J. Vandenberg présente le plan stratégique 2018/2022 présenté à l'ADEPS.

La présentation a bien été appréciée par les administrateurs ; A. Praillet faisant toutefois remarquer que l'arbitrage était le grand oublié de ce plan. A cela, J. Vandenberg répond qu'il faut tenir compte de 3 acteurs : le joueur - l'entraîneur - l'arbitre et que ce dernier peut être le vecteur de la qualité du jeu et donc de l'évolution de chaque joueur.

Le coordinateur technique ne voit pas d'inconvénient à ce que la formation des arbitres soit prise en charge par le personnel technique et les membres de la commission technique L.F.H..

L'idéal serait de faire arbitrer les jeunes par des jeunes : les U12 par des U14 et les U14 par les U16 mais les calendriers actuels permettent peu souvent de mettre en pratique ce projet.

T. Pierloot estime que l'attitude du public et des parents doit également être prise en compte par rapport à ce projet. Il serait souhaitable que les membres de la Commission Technique L.F.H. et de la C.C.A.F. se réunissent pour dégager une piste.

J. Vandenberg quitte la réunion.

3. Approbation du P.V. de la réunion du 16.01.2018

Aucune opposition n'ayant été transmise dans les 8 jours qui ont suivi l'envoi du P.V. du 16.01.2018 aux administrateurs, celui-ci est approuvé.

4. Trésorerie

La situation financière définitive au 31.12.2017 de même que la situation au 31.01.2018 ont été envoyées aux administrateurs. Aucune remarque de la part des administrateurs.

5. Secrétariat

Proposition de modification de l'article 132 du règlement LFH

Le Président espère que tout le monde a eu l'occasion de lire le projet de ROI transmis aux administrateurs.

Ce ROI deviendrait le Pt E de l'article 132 LFH.

Le texte a été relu par les juristes de l'ASIF, lesquels n'ont fait part d'aucune remarque.

Après différents échanges de points de vue, le C.A. marque son accord sur le principe de ce ROI moyennant une mise en forme concordant mieux avec celle des articles du règlement actuel ; la mise au « présent » des verbes transcrits au futur simple ainsi que le rappel complet des articles des statuts de l'asbl LFH (11.7 et 24) à appliquer lors de cas de non-respect des modalités reprises dans le présent R.O.I. pouvant amener le conseil d'administration à convoquer une assemblée générale extraordinaire.

Pour ce qui concerne le règlement actuel, Le C.A. marque son accord pour dès à présent le nommer ROI de manière à coller à la réalité et de répondre ainsi à la demande de J.F. Hannosset.

Par rapport au mail de J.F. Hannosset du 14.01.2018, et sa volonté d'écrire un nouveau règlement, J.L. Dessart rappelle que ce qui nous avait été proposé se trouve déjà dans notre règlement, comme P. Garcia l'avait démontré lors de la dernière réunion. De plus, il rappelle qu'il ne faut pas perdre de vue que notre règlement LFH et le règlement URBH portent la même numérotation, ce qui facilite grandement le travail de nos secrétaires.

Le président précise cependant n'avoir toutefois aucun souci à modifier un règlement lorsqu'il s'agit de l'améliorer. Par rapport au mail du 16.01.2018 de J.F. Hannosset et la transmission d'un draft, reprenant deux points sur le conseil d'administration, J.L. Dessart rappelle que ces points sont déjà repris à l'article 132 de notre règlement. Il concède que ce point pourrait être adapté. Il précise encore qu'il souhaite avant tout, que l'on applique le principe d'une « bonne gouvernance » et non que l'on en parle. J.L. Dessart pense de toute façon que le CA fonctionne de manière transparente et que chacun a l'occasion de s'exprimer. Ce qui le gêne dans le projet de J.F. Hannosset, c'est que, dans la lecture qu'il en fait, on semble y écrire que le secrétaire général et le président représentent un « risque » pour l'association. Il ne peut l'accepter et rappelle que notre S.G démontre depuis plus de trente ans sa volonté de vouloir le meilleur pour notre ligue et d'assurer sa pérennité. Il ne faut pas oublier qu'avec M. Agnarelli et M. Adriaens, ils ont redressé les finances de la LFH, laquelle se trouvait en état virtuel de faillite.

Pour S. Moonen, le document en question n'est pas un projet de ROI mais l'énoncé de principes généraux. Les membres du CA partagent ces points de vue.

J.L. Dessart précise qu'il ne faut pas oublier que notre stratégie et nos plans d'actions doivent en priorité répondre aux exigences de l'Adeps et que nous ne rencontrons justement aucun souci avec ce pouvoir subsidiant ; la qualité du travail presté et des relations avec ses responsables faisant de nous « des bons élèves de la classe ».

Il revient encore sur les profils de fonction et sur le fait que l'apport d'une feuille de match électronique, la nomination future de J. Vandenberg en tant que directeur technique ainsi que le futur départ de P. Garcia devraient modifier la répartition des tâches au sein du personnel administratif. Cela signifie qu'il faut faire preuve de patience mais que ce travail devra de toute façon être réalisé pour choisir en interne le successeur du S.G.. Une fois ces descriptions de fonctions établies, des critères d'évaluation pourront alors être choisis. Le président rappelle cependant à ce propos que notre personnel dispose d'un statut particulier commun à toutes les fédérations sportives et que nous ne trouvons pas dans une structure privée.

Quoi qu'il en soit, après ces discussions, le CA relève encore que J.F. Hannosset n'a pas été mandaté pour entreprendre une proposition de modifications du règlement L.F.H.

Manu Dony quitte la séance.

Feuille de match électronique

Linde Panis a repris le travail et Le C.A. en est très heureux. Nous lui souhaitons un bon retour au boulot. P. Garcia la rencontre le 21.02 et il abordera avec elle le projet de feuille de match électronique. Il semble par conséquent impossible de l'imposer dès la saison prochaine.

6. Affaires techniques

Centre de formation

Les détectations sont programmées les 17 et 18.03.2018 à Liège et Louvain-La-Neuve. Les responsables espèrent avoir beaucoup de candidats. Actuellement, il n'y en aurait que trois alors que trois départs sont programmés.

Le stage de préparation en internat est programmé cette année du 20 au 22.08.2018

Tournois IRT

Le prochain tournoi organisé par la LFH est comme d'habitude prévu le 01.05.2018 à LLN. Le CP Brabant a reçu le cahier des charges. Tout devrait être sous contrôle.

D. Timmermans s'interroge sur la désignation des arbitres. K. Convents le rassure quant à la présence des paires francophones.

Nominations de Jonathan Vandenberg et de Benoît Neuville

Sur base de la présentation faite par l'intéressé, de son investissement dans certaines matières stratégiques, de son positionnement au niveau de l'Adeps et de l'URBH et suite à la réussite de sa formation du niveau 3, le C.A. décide à l'unanimité d'octroyer à J. Vandenberg le titre de directeur technique avec effet immédiat. Il est également souhaitable qu'il continue sa formation dans les diverses écoles françaises avec notamment celle de Master coach, reconnue par l'EHF.

Par ce fait, le C.A. décide également de nommer Benoit Neuville au poste de coordinateur technique au vu de son engagement dans les diverses activités de la LFH.

Ces deux nominations n'engendrent aucun coût supplémentaire pour la LFH.

7. U.R.B.H.

Euro 2022

Le dossier suit son cours ; les dates de visites des sites par les responsables de l'EHF ne sont pas encore connues.

Red Wolves

L'appel à candidature pour la fonction d'entraîneur des Red Wolves est parue ce 16.02.2018. L'URBH devrait recevoir plusieurs candidatures en provenance de France, d'Allemagne et des Pays-Bas.

Date limite de réception des candidatures : 09.03.2018.

Prise des fonctions : juin 2018.

Equipe nationale W19

Notre équipe nationale W19 a été sélectionnée par l'EHF pour participer au tournoi « Women's trophy 2018 » en Bosnie Herzégovine du 29 mai au 03 juin.

8. Suivi des dossiers

Projet Steam Prod

Il s'agit d'un travail de professionnels. Quelques corrections doivent être apportées. Le reportage sur le centre de formation a été diffusé dès aujourd'hui afin de faire la publicité du centre en cette période d'inscription.

9. Arbitrage

Enquête LFH

L'analyse des réponses est en cours. Il ne reste que les commentaires libres à traiter mais c'est ce qui prend le plus de temps.

Dès que l'ensemble des résultats seront connus, ils seront présentés au CA avant transmission aux commissions et comités intéressés.

K. Convents communique que la V.H.V. n'a plus de chef-arbitres et qu'un appel à candidature va être lancé.

10. Divers

Finales jeunes

A ce jour aucune candidature n'est parvenue pour l'organisation des finales jeunes LFH et URBH.

Coupe d'Europe

K. Convents revient sur la dernière organisation du match de coupe d'Europe du HC Visé BM. Tout était parfait et les échos favorables sont parvenus jusqu'aux responsables de l'EHF.

Prochaines réunions les 20/03, 17/04, 15/05 et 19/06/2018 de 20h à 22h30 dans la salle de conférence.